

Adhésion 2024

Conformément à l'article quatre des statuts de Culture-Co et au mandat qui m'est donné par la délibération en date dude notre Assemblée Générale,

Je déclare la structure adhérente de ce réseau national.

J'acquiesce la cotisation annuelle de :

- 615 € pour les structures dont le budget annuel est inférieur ou égal à 300 000 euros
- 920 € pour les structures dont le budget annuel est inférieur ou égal à 500 000 euros
- 1 225 € pour les structures dont le budget annuel est supérieur à 500 000 euros

La structure dénommée acquiescera la cotisation annuelle de euros à réception d'une facture émise par Culture-Co. La présente adhésion est valable pour l'année civile (2024), puis renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.

La structure dénommée sera représentée au sein de Culture-Co :

- par son/sa Président-e, Mr / Mme.....
- par son/sa Directeur-riche, Mr / Mme.....

Fait à.....

le.....

Signature du/de la Président-e,

Cette fiche d'adhésion est à renvoyer complétée par courrier à :

CULTURE-CO

c/° La Halle Tropisme - Boite 44, 121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

ou par mail à :

adhesion@culture-co.fr

Une facture vous sera adressée dès réception de la fiche